

Guide du lecteur

Afin d'interpréter correctement les données figurant dans cette édition 2015 du *Panorama des administrations publiques*, les lecteurs doivent être au fait des considérations méthodologiques ci-après, qui valent pour un certain nombre d'indicateurs. Les indicateurs sont normalement présentés sur deux pages. La première page comporte un texte qui explique la pertinence du thème abordé et met en évidence certaines des grandes différences observées entre les pays de l'OCDE. Ce texte est suivi d'une rubrique « Méthodologie et définitions » qui précise les sources des données et fournit d'importantes indications nécessaires à leur interprétation. En fin de première page, on trouve ensuite une rubrique « Pour en savoir plus » qui dresse la liste de travaux de référence permettant de replacer dans leur contexte les données fournies. La seconde page présente les données. Les graphiques illustrent les chiffres actuels et, dans la mesure du possible, leur évolution au fil du temps. On trouvera au dernier chapitre un glossaire des principaux termes employés dans la publication.

Année civile/exercice budgétaire dans les statistiques de l'OCDE relatives aux comptes nationaux

Sauf indication contraire, les données tirées des statistiques de l'OCDE relatives aux comptes nationaux portent sur l'année civile.

Les données relatives à l'Australie et à la Nouvelle-Zélande portent sur les exercices budgétaires suivants : du 1^{er} juillet de l'année indiquée au 30 juin pour l'Australie et du 1^{er} avril de l'année indiquée au 31 mars pour la Nouvelle-Zélande. Pour le Japon, les données relatives aux sous-secteurs des administrations publiques et des dépenses selon la CFAP/COFOG (Classification des fonctions des administrations publiques) portent sur l'exercice budgétaire.

Les données fondées sur le *Système de comptabilité nationale* (SCN) ont été tirées des *Statistiques de l'OCDE sur les comptes nationaux* (base de données) et des statistiques d'Eurostat sur les finances publiques (base de données) le 8 mai 2015.

Portée géographique

Le *Panorama des administrations publiques 2015* présente des chiffres pour les 34 pays membres de l'OCDE, en fonction des données disponibles. Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Des pays non membres tels que la Colombie, la Fédération de Russie et la Lettonie, qui ont entamé un processus d'adhésion à l'OCDE, d'autres grandes économies mondiales (l'Afrique du Sud, le Brésil, la République populaire de Chine, l'Inde et l'Indonésie) ainsi que d'autres pays dotés du statut de participant auprès du Comité de la gouvernance publique de l'OCDE (l'Ukraine, par exemple) ont également fourni des données pour certains indicateurs. Les données relatives aux pays non membres sont présentées séparément, à la fin des tableaux et des graphiques.

Codes des noms de pays (codes ISO)

Pays de l'OCDE

Australie	AUS	Portugal	PRT
Autriche	AUT	République slovaque	SVK
Belgique	BEL	Slovénie	SVN
Canada	CAN	Espagne	ESP
Chili	CHL	Suède	SWE
République tchèque	CZE	Suisse	CHE
Danemark	DNK	Turquie	TUR
Estonie	EST	Royaume-Uni	GBR
Finlande	FIN	États-Unis	USA
France	FRA		
Allemagne	DEU	Pays candidats à l'adhésion à l'OCDE*	
Grèce	GRC	Colombie	COL
Hongrie	HUN	Lettonie	LVA
Islande	ISL	Fédération de Russie (ci-après, « Russie »)	RUS
Irlande	IRL		
Israël	ISR	Autres grandes économies	
Italie	ITA	Brésil (participant auprès du Comité de la gouvernance publique de l'OCDE)	BRA
Japon	JPN	République populaire de Chine (ci-après, « Chine »)	CHN
Corée	KOR	Inde	IND
Luxembourg	LUX	Indonésie	IDN
Mexique	MEX	Afrique du Sud (participant auprès du Comité de la gouvernance publique de l'OCDE)	ZAF
Pays-Bas	NLD		
Nouvelle-Zélande	NZL	Autre participant auprès du Comité de la gouvernance publique de l'OCDE	
Norvège	NOR	Ukraine	UKR
Pologne	POL		

* S'agissant de la Fédération de Russie, voir la note de bas de page ci-dessus. Le 9 avril 2015, le Conseil de l'OCDE a décidé d'ouvrir des discussions d'adhésion avec le Costa Rica et la Lituanie (les données relatives à ces deux pays ne figurent pas au sein de la présente publication).

Moyennes et totaux OCDE

Moyennes

Dans les graphiques, la moyenne OCDE est présentée soit comme une moyenne arithmétique non pondérée, soit comme une moyenne pondérée des pays de l'OCDE pour lesquels des données sont disponibles. Elle exclut les données relatives aux pays non membres. Dans les notes, les pays membres de l'OCDE pour lesquels on ne dispose pas de données sont signalés. Dans le corps du texte, sauf indication contraire, il est fait référence à la moyenne pondérée de l'OCDE.

Quand les deux moyennes OCDE ne sont pas indiquées pour un indicateur, cela signifie que la moyenne OCDE fait référence à la moyenne arithmétique non pondérée.

Quand un graphique présente des données portant sur une ou plusieurs années, la moyenne OCDE englobe tous les pays de l'OCDE pour lesquels on dispose de données. Par exemple, une moyenne OCDE pour 2009 englobe tous les pays actuellement membres de l'OCDE au sujet desquels on dispose de données pour l'année en question, même si, à l'époque, ils n'étaient pas membres de l'Organisation.

S'agissant des données tirées des statistiques de l'OCDE relatives aux comptes nationaux, les moyennes OCDE sont calculées jusqu'en 2013, car tous les pays de l'OCDE n'ont pas de données disponibles pour 2014 (surtout parmi les membres non européens de l'OCDE).

Totaux

Les totaux OCDE figurent généralement dans les tableaux et représentent la somme des données présentées dans la colonne correspondante au sujet des pays de l'OCDE pour lesquels des données sont disponibles. Les totaux excluent les données relatives aux pays non membres. Dans les notes, les pays membres de l'OCDE pour lesquels on ne dispose pas de données sont signalés.

Suppléments en ligne

Pour plusieurs indicateurs, on dispose de tableaux et de graphiques en ligne supplémentaires qui présentent des données par pays. Lorsque de tels suppléments sont disponibles, c'est signalé à la rubrique « Méthodologie et définitions » de l'indicateur. Le *Panorama des administrations publiques 2015* offre également l'accès au service StatLinks, qui permet aux lecteurs de télécharger les fichiers Excel correspondant aux données présentées. Les liens StatLinks sont placés dans le coin inférieur droit des tableaux et des graphiques, et il est possible de les saisir dans un navigateur web ou, pour les versions électroniques des publications, de cliquer directement dessus.

Les supports complémentaires suivants sont également disponibles en ligne, à l'adresse www.oecd.org/fr/gov/panorama-des-administrations-publiques.htm :

- des fiches par pays qui présentent un certain nombre de données essentielles pour chaque pays, avec une comparaison avec la moyenne OCDE.
- la base de données statistiques *Panorama des administrations publiques*, qui présente des données régulièrement actualisées pour une sélection d'indicateurs (via OECD.Stat) ainsi que des données qualitatives pour les enquêtes de GOV, par le truchement d'une plateforme web spécifique.

- des notes relatives au contexte de chaque pays qui fournissent des renseignements sur certaines grandes caractéristiques de la structure politique et administrative de chaque pays membre.

Indicateurs par habitant

Certains indicateurs (les indicateurs relatifs aux dépenses, aux recettes et à la dette publique, par exemple) sont présentés sur une base par habitant (c'est-à-dire par personne). Les estimations de la population de référence sont fondées sur la notion de résidence du Système de comptabilité nationale. Elles incluent les personnes qui sont résidentes dans un pays pendant un an ou plus, quelle que soit leur nationalité, et comprennent aussi les membres du personnel diplomatique et militaire étranger, ainsi que leurs familles, de même que les étudiants poursuivant des études à l'étranger et les patients suivant un traitement à l'étranger, même s'ils y restent pendant plus d'un an. La règle d'un an signifie que les résidents habituels vivant à l'étranger pendant moins d'un an sont inclus dans la population, tandis que les visiteurs étrangers (les vacanciers, par exemple) présents dans le pays pendant moins d'un an sont exclus. Point important à noter dans ce contexte : des individus peuvent être comptabilisés comme employés dans un pays (contribuant au PIB de ce pays par le biais de la production) mais comme résidents d'un autre (leurs traitements et salaires étant pris en compte dans le revenu national brut de leur pays de résidence).

Parités de pouvoir d'achat

Les parités de pouvoir d'achat (PPA) sont les taux de change des monnaies qui égalisent le pouvoir d'achat de différents pays en éliminant les différences de niveaux des prix entre les pays. Lorsqu'on les convertit au moyen des PPA, les dépenses des différents pays sont, de fait, exprimées aux mêmes niveaux de prix. Cela signifie qu'un groupe équivalent de biens et de services aura le même coût dans les deux pays, ce qui permet d'effectuer des comparaisons internationales prenant uniquement en compte les différences au niveau du volume des biens et des services achetés.

Il convient de lire les PPP pour les séries courantes et chronologiques à la lumière des indications suivantes :

- 2007, 2009 et 2013 : les PPA pour les pays européens correspondent à des résultats de référence annuels communiqués par Eurostat. Les PPA pour les pays non européens et la Fédération de Russie sont des estimations de l'OCDE.
- 2008 et 2011 : Les PPA pour l'ensemble des pays membres de l'OCDE et la Fédération de Russie sont des résultats de référence triennaux calculés conjointement par l'OCDE et Eurostat.
- 2014 : les PPA pour l'ensemble des pays sont des estimations préliminaires de l'OCDE et doivent être interprétés avec prudence.
- Chili : Les données relatives au Chili portant sur les années 2007 à 2009 constituent des estimations de l'OCDE et ont été révisées à la lumière des résultats de référence de 2011.
- Des informations supplémentaires sont disponibles sur le site internet de l'OCDE consacré aux PPA : www.oecd.org/fr/std/prix-ppa/.

Indicateurs composites

On trouvera dans cette publication plusieurs indices composites descriptifs portant sur des domaines étroitement définis liés aux conflits d'intérêts et aux données publiques

ouvertes. Ces indices composites constituent un moyen commode de rassembler des informations d'ordre qualitatif éparses. Les indices composites présentés dans cette publication ont été créés selon les étapes définies dans le *Handbook on Constructing Composite Indicators* (Nardo et al., 2008).

On trouvera aux annexes D et E, respectivement, des précisions sur les variables et les pondérations employées pour construire les indices composites relatifs, d'une part, aux conflits d'intérêts et, d'autre part, aux données publiques ouvertes. Si les indices composites ont été élaborés en coopération avec les pays membres et selon des fondements théoriques et/ou de bonnes pratiques, les variables composant les indices et leurs pondérations relatives reposent sur des jugements autorisés et, de ce fait, peuvent évoluer au fil du temps.

Signes et abréviations

..	Valeurs manquantes
x/s.o.	Sans objet (sauf indication contraire)
p.p.	Points de pourcentage
UWA/MNP	Moyenne non pondérée
WA/MP	Moyenne pondérée
PPA	Parités de pouvoir d'achat
EUR	euros
USD	Dollars des États-Unis



Extrait de :
Government at a Glance 2015

Accéder à cette publication :
https://doi.org/10.1787/gov_glance-2015-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2016), « Guide du lecteur », dans *Government at a Glance 2015*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/gov_glance-2015-4-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.